

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_070 : FIXATION DE TARIFS POUR LA VENTE DE CARTES POSTALES
POUR LES MÉDIATHÈQUES

L'an deux mille dix huit, le dix avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Joëlle VILLENEUVE, Yves CHAPRON

Membres présents non votants : Monsieur,
Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Laurence PUJOL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2018

N° DEL2018_070 : FIXATION DE TARIFS POUR LA VENTE DE CARTES POSTALES POUR LES MÉDIATHÈQUES

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, rapporteur,

- Le réseau des médiathèques organise un certain nombre d'expositions, dont la qualité est reconnue par le public. Celui-ci est demandeur d'éléments de valorisation à emporter.

Les cartes postales et des signets/marque-pages, en lien avec certaines de ces expositions, sont des moyens de communication externe, porteurs et utilisés fréquemment pour prolonger la visite et l'impact des expositions auprès du public.

Il est envisagé de faire réaliser des cartes postales et des signets qualitatifs, à l'occasion des expositions les plus remarquables, ou s'y prêtant tout particulièrement.

Aussi il convient de créer les tarifs suivants :

- 1,2 € la carte postale ;
- 1,2 € le marque page ;
- Lot de 5 produits au choix = 4 €.

Il est précisé que le réseau des médiathèques pourra diffuser gratuitement ces supports lors d'événements ou d'opérations promotionnelles exceptionnels.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du mardi 6 mars 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de fixer les tarifs de vente des cartes postales et signets des médiathèques ainsi qu'il suit,

- 1,2 € la carte postale ;
- 1,2 € le marque page ;
- lot de 5 produits au choix = 4 € ;

Envoyé en préfecture le 18/04/2018

Reçu en préfecture le 18/04/2018

Affiché le 18/04/2018

 SLO

ID : 081-248100737-20180410-DEL2018_070-DE

DIT qu'à titre exceptionnel le réseau des médiathèques aura la possibilité également de les offrir lors d'événements ou d'opérations promotionnelles.

DIT QUE les recettes seront inscrites au budget 2018 des médiathèques.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL